

Guide d'utilisation

Plateforme sécurisée integrity24.com de MOVIS Suspicion d'infraction à caractère économique ou de conflit d'intérêts

- La plateforme sécurisée integrity24.com de MOVIS garantit une confidentialité absolue à l'égard des tiers, y compris à l'égard de Genève Aéroport.
- Vous pouvez choisir de dresser votre signalement de façon anonyme ou non. Si vous souhaitez rester anonyme, veillez à ne pas transmettre des informations susceptibles de vous identifier.
- La plateforme est accessible 24h/24 et 7j/7.
- Votre déclaration est codée et transmise par MOVIS à la L'ENTITÉ EXTERNE désignée par Genève Aéroport pour traiter les suspicions d'infractions à caractère économique ou de conflit d'intérêts.
- Vous pouvez consulter et compléter votre signalement en tout temps. L'ENTITÉ EXTERNE répondra à votre signalement au plus tard dans les 3 jours ouvrables suivants.

Étape 1

Connectez-vous sur www.integrity24.com.

Entrez soit le nom de la société pour laquelle vous voulez déposer un signalement (Genève Aéroport), ou soit les trois premières lettres « gen ». Sélectionner « Genève Aéroport ».

Étape 2

Le signalement sera adressé à la L'ENTITÉ EXTERNE désignée par Genève Aéroport pour traiter les suspicions d'infractions à caractère économique ou de conflit d'intérêts.

Choisissez la catégorie qui décrit au mieux le problème (p.ex, corruption ou conflits d'intérêts) en prenant connaissance de la définition sur le « ? ».

Étape 3

Remplissez le formulaire en choisissant notamment qui est le déclarant (collaborateur/fournisseur/ partenaire/tiers).

Remplissez le formulaire (descriptif, attentes, remarques).

Vous pouvez communiquer votre identité et le biais par lequel L'ENTITÉ EXTERNE pourra entrer en contact avec vous.

Vous avez également la possibilité d'effectuer un signalement sans indiquer votre identité. Pour cela, veuillez cocher la case « *Je souhaite rester anonyme* ».

Lors de la réception et du traitement de l'incident, L'ENTITÉ EXTERNE pourra s'adresser à vous via cette plate-forme pour obtenir des précisions. Il est possible que vous ayez à apporter des précisions pour que l'incident puisse être traité.

Vous pouvez joindre un fichier à votre signalement.

Une fois le signalement effectué, celui-ci ne pourra plus être annulé.

Note: Genève Aéroport ne peut pas exclure que, en cas d'enquête judiciaire, les autorités concernées cherchent à vous identifier.

Étape 4

Avant de transmettre l'incident, établissez un mot de passe et cliquez sur « lu et accepté » (après avoir pris connaissance de toutes les informations).

Étape 5

Après avoir transmis votre signalement, **un numéro de référence s'affichera à l'écran que vous devrez relever**. Veuillez conserver votre mot de passe et le numéro de référence de manière séparée dans un endroit sûr. **Ces deux informations seront requises pour accéder à nouveau à votre signalement sur la plateforme.**

Vous pouvez suivre votre signalement qui sera traité dans les trois jours ouvrables. Pour cela, connectez-vous sur www.integrity24.com « *Suivre le traitement d'un incident* » et saisissez le numéro de l'incident et votre mot de passe.